

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU BASSIN AUTERIVAIN
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	31	39

N° 199/2019

OBJET : Construction de la déchetterie d'Auterive : Plan de financement prévisionnel

L'an deux mille dix-neuf et le 3 décembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 novembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;
 Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Nadine BARRE donne procuration à Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC à Joël CAZAJUS, Patrick CASTRO à Danielle TENSA, Jean CHENIN à Serge BAURENS, Monique DUPRAT à René AZEMA, Bernard TISSEIRE à Serge DEMANGE, Michel ZDAN à Jean-Louis REMY

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER,

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Pierrette HENDRICK, Sabine PARACHE et Messieurs Joël MASSACRIER, René PACHER et Jean-Claude ROUANE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Danielle TENSA a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge des finances rappelle le projet de construction d'un pôle déchetterie sur le territoire permettant de répondre aux besoins de la population en termes de fluidité, de sécurité, de recyclage. Ce pôle déchetterie prévoit la reconstruction d'une déchetterie pour les particuliers, d'une déchetterie pour les professionnels et la création d'une plateforme pour le broyage des déchets verts pour un projet d'économie circulaire de retour à la terre. Ce pôle est localisé sur la commune d'Auterive.

Il propose alors d'acter le plan de financement ci-dessous.

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Poste de dépense	Montant (HT)	Financement	Montant
Etudes	46 573.00 €	Subvention DETR ou DSIL	300 000.00 €
Divers	192 829.56 €	Région	322 554.30 €
Travaux et équipements	2 787 883.74 €	Département	215 730.00 €
Matériel	218 368.00 €	ADEME	183 554.55 €
		Sous-total subventions publiques	1 021 838.85 €
		Autofinancement	667 144.35 €
		Emprunt	1 556 671.10 €
		Sous-total financement CCBA	2 223 815.45 €
TOTAL	3 245 654.30 €	TOTAL	3 245 654.30 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'adopter l'opération et d'arrêter le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à rechercher et à mobiliser tous les financements possibles pour la réalisation de ce projet et à présenter les dossiers de demande de subvention aux différents financeurs.

Fait et délibéré à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS